

AVIS AU PUBLIC :

Commune de Conliège

AVIS AU PUBLIC

**Mise à disposition du public de la modification simplifiée
du plan local d'urbanisme (PLU)**

Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur (le ou) les points suivants (*les lister*) :

- Extension du secteur Nc et création d'un secteur Ac pour permettre le projet d'extension de la carrière existante sur la commune de Conliège

est tenu à la disposition du public à la mairie de Conliège durant une durée d'un mois, soit du 18 novembre 2020 au 18 décembre 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la mairie de Conliège, ou envoyé à mairie de Conliège Place du 11 juillet 1944 39570 CONLIEGE, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.conliege@wanadoo.fr.

Le Maire,
Jérôme CORDELLIER

